MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE Union-Discipline-Travail

Abidjan, le 22 AVR. 2025

™ 0816/mena/drh/sdpaa

À

Mesdames et Messieurs

- Les Directeurs Régionaux de l'Éducation
 Nationale et de l'Alphabétisation
- Les Secrétaires Généraux ;
- Les Directeurs de CAFOP :
- Les Chefs de Circonscription de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;
- Les Chefs d'Établissements ;
- Les Adjoints au Directeur de CAFOP;
- Les Chefs de Circonscription Adjoint ;
- Les Adjoints au Chef d'Établissement.

Objet: Mouvement des Personnels de Direction et du Corps d'Inspection 2025

Dans le cadre des préparatifs des mouvements des Personnels de Direction et du Corps d'Inspection, au titre de l'année scolaire 2024-2025, exerçant dans les Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, j'invite lesdits Personnels sollicitant une nomination ou une mutation à faire leur demande via le SIGMUT, à l'adresse https://mena-sygmute.com/, du mardi 22 avril 2025 au mardi 06 mai 2025 inclus.

Toutes les demandes doivent être obligatoirement accompagnées de pièces justificatives telles que mentionnées dans le SIGMUT

Par ailleurs, je demande aux supérieurs hiérarchiques directs, d'accompagner les demandes de leurs collaborateurs d'un avis motivé, directement dans le système.

Je vous saurai gré des dispositions utiles que vous voudrez bien prendre pour la réussite de cette

opération.

OUATTARA Drissa